

# FORCYNO

Fort de Domont  
Route stratégique  
95330 DOMONT

Tél. : 01.34.39.00.44 - Email : [contact@forcyno.fr](mailto:contact@forcyno.fr)



Organisme de Formation Professionnelle - Titres de niveau 3 inscrits au RNCP - Certifications du Centre canin de CAST  
Déclaration d'existence n° 11 95 05301 95 – Région Ile de France  
N° Autorisation d'exercice du CNAPS FOR-095-2022-01-20-20170587904  
Réfèrent du CNFPT-Petite Couronne  
Réfèrent RATP  
Affilié à l'Ecole des Métiers de la Sécurité Privée (EMSP)

## FORMATION A.S.C.C.I AGENT DE SECURITE CONDUCTEUR DE CHIEN EN INTERVENTION

*Le Centre FORCYNO dispense la formation d'Agent de Sécurité Conducteur de Chien en Intervention "A.S.C.C.I", titre de niveau 3, en Partenariat avec le Centre Canin de CAST, responsable du dispositif.*

*Arrêté du 27 décembre 2017/JORF n°0304 du 30 décembre 2017*

*Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité*

### PRE REQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Posséder un casier judiciaire vierge (B3)
- Maitriser la langue française (Niveau 5ème)
- CQP APS ou Titre APS ou équivalent
- Numéro d'autorisation préalable ou carte professionnelle en cours de validité /CNAPS.
- Pour l'obtention du justificatif d'aptitude professionnelle, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ayant servi durant deux années sur une période de cinq ans précédant leur demande d'autorisation préalable d'entrée en formation sont dispensés de suivre le module relatif à la gestion des premiers secours ainsi que la partie relative à l'initiation au risque incendie des modules gestion des risques prévus au présent arrêté.

- Posséder son chien âgé de 12 mois minimum appartenant à la liste des races de Chiens autorisés au mordant définie par la SCC (voir sur internet ou nous consulter).
- Pour les chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie, permis de détention à jour des formalités administratives.
- Passeport à jour des vaccinations obligatoires ET identification ICAD.

## EVALUATION PREALABLE

### **Avant l'entrée en formation :**

Entretien individuel avec tests théoriques : Logique, Français, Compréhension et Calcul.

Evaluation du chien : Sociabilité, Aptitude au jeu...

Remise de l'attestation d'entrée en formation en cas de réussite.

*Puis, le candidat devra télécharger sur le site CNAPS.fr (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) un dossier de demande d'autorisation préalable en application du Livre VI du Code de la sécurité intérieure.*

*Après instruction de la demande par la délégation territoriale du CNAPS compétente pour la région administrative où il habite, et si la décision est positive, il recevra une notification comportant un numéro d'autorisation préalable, valable 6 mois, qu'il devra nous remettre lors de l'entrée en formation.*

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de trois mois (délai d'obtention de l'autorisation préalable)

## DUREE DE LA FORMATION

315 Heures sur 9 ou 10 semaines – 35 heures/semaine  
Du lundi au vendredi – de 9h à 12h et de 13h à 17h

## LIEU

Ancien Fort militaire de DOMONT

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Proche du centre-ville et accessible par les transports en commun
- ✓ Cadre boisé 11Ha, tunnels, salles voutées, etc. Conditions réelles d'exercice.
- ✓ Trois plateaux techniques avec différents parcours.
- ✓ Matériels d'apprentissage et d'entraînement spécifiques aux formations à la sécurité privée.
- ✓ Salles de cours et de débriefing.
- ✓ Matériels pédagogiques.
- ✓ Salle de repos équipée de fours à micro-ondes et bouilloire, commodités, chauffage.
- ✓ Chenils à disposition et point d'eau (service gratuit).
- ✓ Parking ombragé.
- ✓ Vente de matériel canin et d'alimentation (SCORPION/PROPLAN /ROYAL CANIN)

## PROCHAINES SESSIONS DE FORMATION et COUT 2021/2022

Du 29/03 au 04/06/2021

Du 18/10 au 21/12/2021

Du 28/03 au 31/05/2022

Du 17/10 au 21/12/2022

Selon disponibilité.

Prix TTC : 8.88 Euros /heure, soit 2 800.00 Euros.

La formation est certifiante et est éligible au CPF ➡ <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Devis nominatif sur demande après évaluation.

Une convention régleme les conditions générales de vente.

*Prévoir le coût du matériel canin en plus de la formation.*

## APTITUDE

Capacité d'appliquer un savoir à la suite du face à face et de le comprendre pour l'utiliser dans un savoir-faire « mise en application des gestes professionnels ».

## COMPETENCE

Maitriser les savoirs et savoir-faire pour l'exécution de blocs de compétences en lien avec la certification et aux exigences réglementaires

## PROGRAMME DE FORMATION

**Initiale : 315 Heures**

Tableau synthétique

BLOCS-Intitulés	Descriptif et modalités d'évaluation
<b>Bloc1-</b> Appliquer les dispositions légales et règlementaires	Epreuve sur table (Réglementation cynotechnique) Plusieurs questions – durée 1 heure en autonomie Unité de valeur acquise avec une note minimum de 14/20 Repêchage à l'oral entre 12/20 et 14/20
<b>Bloc 2-</b> Acquérir les règles de bien-être de son animal	Epreuve sur table (Principe et bien-être cyno) Plusieurs questions – durée 1 heure en autonomie Unité de valeur acquise avec une note minimum de 14/20 Repêchage à l'oral entre 12/20 et 14/20
<b>Bloc3-</b> Intervenir professionnellement pour : Evaluer Détecter Décider Remédier	Deux épreuves pratiques Grille critérisée sur un cas concret <ul style="list-style-type: none"><li>• Module Intervention légitime y compris secours à personne</li><li>• Module Maitrise de son animal</li></ul> Avec des consignes précises, les exercices s'enchaînent de manière professionnelle et en fonction d'une situation réelle reconstituée. Durant cette épreuve, le candidat sera déclaré apte ou inapte en fonction des résultats de la Grille d'évaluation. Le non-respect du cadre légal et l'incapacité à maitriser l'animal sont des critères d'inaptitude.
<b>Bloc 4-</b> Communiquer – rendre compte en interne et en externe  Certification	Epreuve pratique en situation concrète dans laquelle le candidat devra rendre compte Par oral et par écrit de la situation vécue. Le message émis est exploitable, le vocabulaire est adapté, l'écoute et le ton sont adaptés à la situation. Les éléments les plus importants sont mentionnés. Les renseignements du rapport écrit obtenus sont de qualité, conformes et exploitables. Les moyens sont maitrisés.  Le jury corrige les devoirs sur table, utilise les grilles de critères et valide les Restitutions conformes au déroulé de la mission vécue.

Le titre se compose de 4 UV :

- **Communication, relation humaine : 70 h**

Se présenter et assurer l'accueil, la relation client et visiteur.

Rendre compte aux services compétents et aux administrations.

Connaissances des moyens de communication et mise en pratique.

- **Domaine général cynophile : 94 h**

Anatomie, sémiologie, physiologie, psychologie et l'hygiène.

La réglementation.

Les races.

La cynophilie Française et la S.C.C.

Les règles et les bases du dressage.

Les études et les comportements.

La relation du binôme dans sa fonction.

- **Domaine pratique cynophile : 120 h**

Maîtrise du chien et exercice pratique de discipline, obéissance.

Préparation du binôme aux épreuves incluant la partie défense.

Contrôle et maîtrise du chien dans la partie défense et intervention.

Travail du binôme en cas pratique, interpellation, interception dans le cadre réglementaire.

- **Scénario opérationnel, mise en scène : 24 h**

## LES OBJECTIFS

Assurer l'accueil, la relation client.

Prévenir et rendre compte aux services compétents.

Surveillance générale avec son chien.

Lutter contre la malveillance.

Contrôler et surveiller un périmètre déterminé soit en poste fixe ou lors d'une ronde.

Effectuer des rondes de surveillance générale du site en fonction de consignes.

Se positionner en fonction des différents lieux.

Intervenir sur alarme pour effectuer une levée de doute.

Détecter, interpellier, maîtriser un individu, à l'aide de son chien.

Maîtriser la réglementation applicable aux entreprises et aux activités de sécurité.

Connaître les domaines de compétences des services publics et leurs organisations.

Connaître les conditions d'interpellation.

Utiliser le chien pour sa défense ou celle d'autrui dans le respect strict de la légitime défense, y compris le droit de retrait.

Exercer l'activité de prévention sécurité dans le respect de la réglementation concernant l'activité, le métier et l'usage du chien, et dans le cadre général du droit.

## EXAMEN DE FIN DE FORMATION

**Evaluation** : Jury civil et administratif

**Epreuves écrites** : Connaissances générales cynotechniques et législatives : 2 h30

**Epreuves pratiques** : Maîtrise du chien, \* CSAU et mise en situation : 2 h30

(\*Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation)

## METHODES MOBILISEES

Les modalités pédagogiques et/ou moyens et/ou outils utilisés pour mener à bien la prestation dispensée pendant la formation sont :

Présentiel, face à face, utilisation de méthodes adaptées telles : inductive, déductive, participative, mise en situation professionnelle, validation des blocs de compétences.

## MODALITES D'EVALUATION

A l'aide de critères objectifs, les moyens utilisés pour mesurer les acquis des stagiaires - à la fin de chaque séquence et en fin de prestation sont :

Evaluations ponctuelles, sommatives, formatives et tests blancs.

## PERSPECTIVES DE TRAVAIL

A l'issue de l'examen et **après obtention du diplôme** (diplôme remis en mains propres 1 mois après), le candidat téléchargera le dossier ou remplira en ligne sa demande de carte professionnelle définitive et transmettra la copie du diplôme, de sa pièce d'identité et des papiers du chien au CNAPS.

A réception de la carte, l'agent pourra être embauché.

Le futur employeur pourra vérifier sur le téléservice la validité du numéro de carte professionnelle. Il lui suffira pour cela de saisir le nom de l'agent de sécurité et les onze derniers chiffres de son numéro. Après ce contrôle, il délivrera au salarié une carte matérialisée (badge) propre à l'entreprise.

## CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Plusieurs fois par mois et selon les besoins, Stéphane LANNEVAL réunit toute l'équipe afin de faire un point sur les différents dossiers en cours ou autres.

Les sujets principaux aborder sont l'organisation, la technicité des formations, les modalités de mise en place de ces dernières...

Les dernières thématiques abordées ont été l'enjeu du travail collaboratif entre stagiaires. En effet, leur confier une mission collective permet de mettre en place une certaine organisation et donner l'impulsion au travail en équipe – être « corporatif ». Un aspect important du monde du travail...

Autre sujet, celui des modalités pédagogiques. Toute l'équipe y réfléchit constamment afin d'apporter aux formations une certaine réactivité et vivacité.

Les retours d'expérience de chacun apportent de nouvelles perspectives pour l'organisation de nos formations. Rien n'est figé et toutes les propositions ou améliorations font partis de notre politique pédagogique.

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

*Sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale*

Les personnes présentant un handicap léger peuvent accéder à l'ensemble de nos locaux ouverts au public et en ressortir de manière autonome.

La plupart de nos salles pédagogiques, salle de pause, plateaux techniques..., se trouvent de plein pied.

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est le prérequis. Une rencontre suivie d'un entretien seront l'occasion de proposer une formation adaptée et une demande spéciale sera faite auprès du jury lors de la certification (aménagement spécifique).

## STATISTIQUES GENERALES

Les taux de participation, d'abandon, de satisfaction, de réussite et d'insertion professionnelles sont des indicateurs majeurs de performance. Ils participent activement à l'amélioration de notre dispositif. Les données chiffrées sont consultables sur notre site internet [www.forcyno.fr](http://www.forcyno.fr) ou sous forme de fichiers joints sur simple demande.

A savoir que notre taux de réussite à cette formation est de 100% depuis plusieurs années. Que le taux d'insertion est exceptionnel puisque nous possédons un carnet d'adresse fournis. Nous vous mettons en relation avec des sociétés de sécurité partenaires en recherche constante de personnel qualifié avec un choix de sites professionnels variés.

*Votre réussite est notre objectif*

FORCYNNO

SARL au capital de 1 000 Euros - RCS Pontoise B 502 127 657 - Siret 502 127 657 00018

Tél.: 01 34 39 00 44 - 06 10 61 12 41 - N° TVA Intracommunautaire FR 465 0212 7657

[societeforcyno@orange.fr](mailto:societeforcyno@orange.fr) - [www.forcyno.fr](http://www.forcyno.fr)

